

Retraites : l'effort portera encore sur les seuls salariés

La loi d'août 2003 sur les retraites fixait un rendez-vous en 2008. Le gouvernement a dévoilé fin avril ses intentions aux partenaires sociaux. L'allongement de la durée d'assurance à 41 annuités est confirmé.

Travailler plus longtemps : le gouvernement a décidé unilatéralement d'allonger la durée de cotisation pour une retraite à taux plein : ce sera 41 ans au 1er janvier 2012. Le dispositif de départ anticipé pour carrière longue est reconduit mais avec un contrôle plus strict des conditions. L'objectif de 85% du SMIC net pour une carrière complète au SMIC devrait aussi être reconduit jusqu'en 2012, mais en sollicitant la contribution des régimes complémentaires.

Alors que l'allongement de la durée d'activité était présenté comme le principal levier de la restauration de la solidité financière du système de retraite, le taux d'emploi des seniors n'a pratiquement pas évolué (38%) et reste l'un des plus faibles d'Europe. Le gouvernement entend « confirmer et amplifier la mobilisation pour

l'emploi des seniors ». Mais c'est seulement en 2010 qu'un bilan sera fait et qu'un mécanisme de sanction pourrait être appliqué aux entreprises.

Cette incitation à l'emploi des seniors va se concrétiser par une libéralisation du cumul emploi retraite pour les salariés pouvant bénéficier d'une retraite à taux plein ou ayant atteint l'âge de 65 ans. La surcote pourrait être augmentée.

Des pistes inquiétantes

Dans la fonction publique, cela pourrait se traduire par des mesures concrètes pour les secondes carrières mais aussi par le développement de l'emploi contractuel et la suppression de la mise à la retraite d'office aux « âges couperets actuels ».

Certains éléments sont absents des annonces gouvernementales.

La négociation sur la pénibilité est enlisée. Rien n'est dit du fonds de réserve des retraites.

Plusieurs pistes interrogent fortement : l'hypothèse d'une revalorisation des pensions de réversion dans les régimes autres que le régime général en prenant en compte les ressources et l'âge des conjoints survivants, la prise en charge évoquée des majorations de pension pour enfants dans le cadre de la politique familiale, la mission en cours sur la création d'une caisse de retraite pour la fonction publique de l'Etat.

Quant à l'équilibre financier, il est loin d'être assuré à long terme et le gouvernement renvoie à la réflexion du Conseil d'orientation des retraites (COR).

Marie-Lucie Gosselin

marie-lucie.gosselin@unsa-education.org



Information économique : choisissez les bonnes lunettes !

L'institut pour le développement de l'information économique et sociale (Idies) qui vient d'être créé veut participer à l'amélioration du débat public sur les questions économiques et sociales. L'UNSA Education en est membre.

La culture économique des Français est-elle insuffisante ? A cette question, une large part des élites politiques et économiques répond par l'affirmative. Sondages à l'appui, la méfiance des citoyens pour l'économie de marché est décrite comme une anomalie... qu'il conviendrait de corriger au plus vite. Le précédent ministre de l'Economie, Thierry Breton s'était emparé du sujet et avait créé le Conseil pour la diffusion de la culture économique (Codice).

L'information économique, si elle doit être améliorée, doit être indépendante de pouvoirs dont la lecture du monde est souvent modelée par leurs propres intérêts. C'est pourquoi l'Institut pour le développement de l'information économique et sociale (Idies) vient de voir le jour. Composé d'universitaires, de journalistes, de syndicats (dont l'UNSA Education et l'UNSA), d'organisations d'éducation populaire etc. dont les sensibilités peuvent être différentes, l'Idies a vocation à « faire

se rencontrer ceux qui les animent, à constituer un lieu de mise en commun de toutes les initiatives qui concourent à améliorer l'information économique et sociale à laquelle accèdent nos concitoyens ».

L'Idies va notamment axer son travail vers le traitement des questions économiques et sociales par les médias, la place et le contenu des enseignements économiques et sociaux et la qualité des sources statistiques.

Jérôme Crozat

jerome.crozat@unsa-education.org



**Rencontres
annuelles
de l'Idies**

Les premières rencontres annuelles de l'Idies auront lieu le mercredi 5 novembre 2008 à l'auditorium de l'Hôtel de ville de Paris.

Pour en savoir plus : www.idies.org

